



**LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE LANCE UN APPEL AUX PARTIES PRENANTES COMORIENNES
POUR QU'ELLES OEUVRENT À LA TENUE RÉUSSIE DES ÉLECTIONS PRÉVUES EN 2016 ET SE
CONFORMENT SCRUPULEUSEMENT À LA CONSTITUTION DE LEUR PAYS**

Le 6 décembre 2015: L'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) suivent de près la situation dans l'Union des Comores. Les quatre organisations partenaires soulignent l'importance des élections aux postes de Gouverneurs pour les îles autonomes et du scrutin pour la présidence de l'Union des Comores, qui constituent une étape cruciale dans la consolidation des progrès significatifs accomplis par les Comores au cours de la décennie écoulée, après une longue crise politique. Elles relèvent, à cet égard, que la procédure de dépôt des candidatures s'ouvre aujourd'hui, 6 décembre 2015.

Les quatre organisations, agissant dans le cadre de leur partenariat dans le domaine de la paix et de la sécurité et de leur appui conjoint à la consolidation de la paix aux Comores, en appellent à toutes les parties prenantes comoriennes pour qu'elles mettent à profit les élections à venir afin de garantir que les progrès accomplis ne sont pas remis en cause. En particulier, elles exhortent au respect de l'esprit et des dispositions pertinentes de la Constitution comorienne, notamment le principe de la présidence tournante de l'Union des Comores. L'adhésion à ce principe a été la pierre angulaire du maintien de la stabilité et de la préservation des acquis enregistrés sur le plan de la réconciliation. Les quatre organisations lancent un appel à tous les acteurs politiques concernés pour qu'ils s'abstiennent de toutes actions qui pourraient compromettre le processus électoral et placent l'intérêt de leur pays au-dessus de considérations personnelles et égoïstes.

Les quatre organisations partenaires se félicitent de la mission que l'ancien Président Jakaya Kikwete de la Tanzanie a entreprise aux Comores, le 30 novembre 2015, à la demande de la Présidente de la Commission de l'UA, Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, aux fins d'exhorter tous les acteurs politiques à œuvrer à la tenue d'élections libres, régulières et transparentes, dans le respect de la Constitution de leur pays. Elles expriment leur détermination à prendre appui sur cette mission dans la poursuite de leur action collective visant à aider l'Union des Comores et son peuple à préserver les acquis par eux obtenus de haute lutte et l'État de droit, ainsi qu'à promouvoir le développement socio-économique de leur pays.